



Comment se faire le partage immobilier

Par **Marie_jesus**, le **24/05/2016** à **18:21**

Bonjour,

Moi, je ne veux pas garder la maison.

N.B: mon mari et moi avons pris un crédit sur 12ans pour construire notre maison.

Comment se fait le partage immobilier?

Et voici ce que mon avocat à écrire dans la requête de divorce:

-Mr aura la jouissance à titre onéreux du domicile conjugal qui est un bien commun.

-Accorder à Mme un délai de 3 mois pour quitter le domicile conjugal.

-Mettre à la charge de Mr à titre définitif le crédit immobilier afférant à l'immeuble souscrit auprès de la banque dont le mensualité de remboursement s'élève à....

-Dire qu'il y aura lieu à compensation entre le remboursement du crédit immobilier par l'époux et l'indemnité d'occupation due par ce dernier.

Qu'est-ce que cela veut dire car je n'ai rien compris?

Merci pour vos réponses et vos conseils.